

Guide de l'utilisateur d'un logement économe en énergie

Bien entretenir son ballon d'eau chaude sanitaire

Tableau de suivi de l'entretien de votre appareil

Ballon d'eau chaude sanitaire (associé à une chaudière ou une pompe à chaleur)

Actions à réaliser	Périodicité conseillée (mois)	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention
Entretien du ballon d'eau chaude sanitaire avec un chauffagiste (groupé avec l'entretien de la chaudière ou de la pompe à chaleur)	36					
Vérification de l'état du groupe de sécurité	1					

Commentaires

POURQUOI CET ENTRETIEN ?

1 mm de tartre sur un corps de chauffe provoque une augmentation de consommation d'énergie d'environ 8%. 10 mm de tartre augmente la consommation d'environ 50%.

Une consommation d'énergie importante peut aussi être liée à un défaut d'isolation du ballon et de la distribution (dans le cas où le ballon d'eau chaude est situé dans un volume non chauffé). Une accumulation de tartre génère une augmentation de la consommation d'énergie pour atteindre la température de consigne souhaitée (55°C ou 60°C) et réduit la durée de vie du ballon.

NOS CONSEILS

1 ♦ Isolez les tuyaux du circuit d'eau chaude sanitaire notamment s'ils sont situés dans un volume non chauffé (sous-sol, grenier, garage). Cette opération peut être réalisée par un particulier en suivant les conseils d'un distributeur de matériaux. Sinon, profitez du passage de votre chauffagiste ou frigoriste pour lui demander d'isoler les tuyaux.

Coût du manchon d'isolation pour la tuyauterie :
5 € environ / mètre linéaire de tuyau

2 ♦ Vérifiez visuellement que le groupe de sécurité, situé sous le ballon, ne fuit pas. S'il fuit, faites le remplacer au plus vite.

3 ♦ Tous les 3 ans, il est généralement recommandé de faire contrôler et nettoyer le préparateur par un professionnel. Profitez de son passage annuel obligatoire lors de l'entretien de la chaudière.



COÛT POUR L'INTERVENTIO DU CHAUFFAGISTE

Environ 150 € TTC (à grouper avec l'entretien de votre chaudière pour mutualiser les frais liés notamment aux déplacements).

LA VISITE DU CHAUFFAGISTE

Il doit notamment procéder au détartrage, à une vérification de l'anode et éventuellement son remplacement et ainsi qu'une vérification de l'état de l'isolation du ballon et de la distribution de chaleur

Pour le détartrage, ce que le professionnel doit réaliser :

- mettre l'installation de production de chaleur hors tension
- vidanger le préparateur
- dégager la trappe de visite en retirant les couvercles, l'isolant thermique et le joint
- pulvériser de l'eau froide (4-5 bars) sur l'échangeur et la paroi interne du ballon (une mise en chauffe juste avant la vidange facilite généralement le détachement des dépôts calcaires). Si besoin, il utilisera un nettoyant chimique pour les dépôts incrustés.
- remettre en place un joint d'étanchéité neuf, le couvercle de trappe
- remplir le préparateur et vérifier l'étanchéité
- remettre en place l'isolant thermique et le couvercle d'habillage

Pour la vérification et le remplacement éventuel de l'anode :

- mettre l'installation de production de chaleur hors tension
- vidanger le préparateur
- retirer le couvercle de l'habillage
- desserrer la vis à tête hexagonale de l'anode à l'aide d'une clé spéciale
- retirer l'anode en la dévissant
- vérifier la détérioration de l'anode
- remplacer l'anode si le diamètre a diminué à env. 15 - 10 mm.

Pour éviter de démonter le système, le chauffagiste peut également contrôler l'état de l'anode à l'aide d'un multimètre.

Attention ces opérations d'entretien doivent être effectuées par un professionnel.

Des travaux ont été réalisés dans votre logement pour qu'il soit confortable et économe en énergie.

Pour maîtriser vos consommations et dépenses d'énergies, il est également important d'entretenir régulièrement votre système de ventilation, de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire et de les utiliser de manière adaptée.

Pour cela, **14 fiches pratiques** vous sont proposées par le réseau des Espaces info énergie de Franche-Comté.

Un entretien régulier :

Chauffe-eau thermodynamique - ballon d'eau chaude sanitaire - chauffe-eau solaire - chaudière fioul ou gaz - chaudière bois - pompe à chaleur - poêle ou insert - VMC simple flux - VMC double-flux.

Une utilisation adaptée :

Optimiser sa consommation d'eau chaude - consommer peu pour se chauffer - stocker ses granulés de bois - stocker son bois de chauffage - préserver la performance de son logement.

Les Espaces Infos Energie (EIE) sont des lieux d'information pour les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'économies d'énergies et d'énergies renouvelables pour leur habitat.

Vous y trouverez des conseils gratuits d'experts neutres et indépendants, pour faire les bons choix dans vos travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation...

En Franche-Comté, les EIE sont les relais du programme Effilogis pour le grand public :

<http://www.info-energie-fc.org>

<http://www.effilogis.fr>

En Bourgogne : <http://www.infoenergie-bourgogne.org>

Prenez contact avec l'Espace Info Énergie (EIE) le plus proche de chez vous

En Franche-Comté :

Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt) :

Gaïa Énergies : 03 84 21 10 69

Doubs : ADIL du Doubs : 03 81 61 92 41

Haute-Saône : ADERA : 03 84 92 15 29

Jura : AJENA : 03 84 47 81 14

En Bourgogne :

Côte d'Or : Association Bourgogne Énergies Renouvelables : 03 80 59 12 80

Morvan : PNR du Morvan : 03 86 78 79 12

Nièvre : ALE de la Nièvre : 03 86 38 22 20

Saône et Loire : CAUE de la Saône et Loire : 03 85 69 05 26

Yonne : ADIL de l'Yonne : 03 86 72 16 16